



Compte rendu de la rencontre-débat dans le cadre de la révision du SAGE Vilaine 20 juin 2023 à Mohon

Auteurs :

Palabreo

Sommaire

1. PREAMBULE MÉTHODOLOGIQUE	2
2. ATELIER DE MOHON - PROPOS INTRODUCTIF	3
3. COMPTE-RENDU DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUE.....	6
3.1. PARTAGE DE L'EAU	6
3.1.1. Synthèse des contributions relatives au partage de l'eau	6
3.1.2. Les actions à mener pour améliorer le partage de l'eau	7
3.1.3. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatives à l'ensemble des propositions « partage de l'eau »	8
3.2. EAU ET AGRICULTURE.....	10
3.2.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'agriculture	10
3.2.2. Les évolutions à mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement	10
3.2.3. Les conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture	11
3.2.4. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatives à l'ensemble des propositions « eau et agriculture »	11
3.3. EAU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	12
3.3.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'aménagement du territoire	13
3.3.2. Les actions à mener en matière d'aménagement du territoire	13
3.3.3. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatives à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »	14
3.4. MILIEUX NATURELS	15

3.4.1. Synthèse des contributions relatives aux milieux naturels.....	16
3.4.2. Les actions à mener en matière de préservation des milieux naturels	16
3.4.3. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatives à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »	17
3.5. CONNAISSANCES, COMPORTEMENTS, PARTICIPATION, ANTICIPATION DU RISQUE... 18	
3.5.1. Synthèse des contributions relatives aux connaissances, comportements, à la participation et à l'anticipation du risque.....	18
3.5.2. Les évolutions nécessaires pour mieux associer tous les acteurs à la prise de décision, au partage des connaissances et des enjeux.....	19
3.5.3. Les actions à mener pour changer les comportements individuels et collectifs	19
3.5.4. Les propositions pour mieux se préparer aux situations de risques.....	19
3.5.5. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatives à l'ensemble des propositions « connaissances, comportements, participation, anticipation du risque »	19
4. CONCLUSION DE L'ATELIER	21

1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

Ce compte-rendu présente de façon synthétique puis détaillée l'ensemble des contributions des participants à l'atelier de concertation du 20 juin 2023 à Mohon, dans le cadre de la démarche de participation du public à la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du bassin de la Vilaine. *Plus d'informations* : <https://www.sage-vilaine-revision.com/>

Cet atelier s'inscrit dans la 2^{ème} étape de la démarche, qui sert à nourrir le travail de prospective autour des scénarios élaborés dans le cadre de la révision du SAGE. La démarche de concertation a débuté par une enquête en ligne, ouverte à l'ensemble des habitants du bassin de la Vilaine, du 2 mars au 6 avril 2023. Celle-ci portait sur la perception et les priorités d'actions autour des enjeux de l'eau. Ensuite, des ateliers ont été organisés au mois de juin 2023 sur le territoire pour poursuivre les réflexions et permettre aux participants de formuler des propositions autour des enjeux identifiés. Elle se poursuivra le 25 novembre 2023 par une grande rencontre réunissant tous les participants intéressés pour poursuivre le travail autour des scénarios. Elle se conclura par un temps de restitution au printemps 2024.

Au total, pour cette étape de la concertation, 4 ateliers ont été organisés :

- Le 14 juin à Chateaubourg – 78 participants
- Le 15 juin à Nivillac – 42 participants
- **Le 20 juin à Mohon – 41 participants**
- Le 22 juin à L'Hermitage – 70 participants

Les participants avaient été invités principalement suite à leur réponse à l'enquête en ligne, dans laquelle ils pouvaient laisser leurs coordonnées et leur souhait de participer aux ateliers, mais également par les différents relais également mobilisés lors de l'enquête en ligne (associations, CODEV, lycées ...).

Parmi les 231 participants présents au total, 133 avaient indiqué leur niveau d'implication par rapport à l'eau : 52 d'entre eux ont répondu être impliqués à titre professionnel, politique ou

associatif dans les questions relatives à l'eau. Cela représente 39% de répondants impliqués sur l'eau, soit à l'inverse plus de 60% de participants en moyenne qui n'avaient pas de lien direct avec les questions de l'eau.

Les ateliers étaient tous organisés en suivant la même structure. Après un temps d'introduction présentant la démarche de révision du SAGE Vilaine et la démarche de concertation associée, les participants disposaient d'une heure et 45 minutes environ pour formuler leurs réponses aux différentes questions posées, avant un temps d'affichage où chacun pouvait aller découvrir les contributions des autres tables et échanger de façon informelle.

2. ATELIER DE MOHON - PROPOS INTRODUCTIF

En introduction de l'atelier, M. Rouault, vice-président de la CLE, expose l'ambition de la démarche de concertation et le contexte de la révision du SAGE Vilaine. Puis Marie-Catherine Bernard (Palabreo) présente les engagements ainsi que le planning de la démarche, et Gautier Haslé (Palabreo) revient sur la synthèse des résultats de l'enquête en ligne. Mathilde Gaston (EPTB Eaux et Vilaine) présente ensuite la synthèse du bilan de l'état des lieux et du diagnostic réalisé.

En fin d'introduction, Marie-Catherine Bernard précise la méthode de travail de la soirée : les participants (4 à 6 par table) disposent de différentes fiches de contribution présentant différentes questions sur la thématique qui leur a été attribuée, auxquelles ils doivent apporter des réponses collectives, après en avoir échangé. Ils disposent de 45 minutes pour répondre aux questions. Puis, ils sont invités à changer de table pour contribuer sur une autre thématique pendant 30 minutes, et commencer à analyser les propositions (en termes d'efforts et de bénéfices attendus, d'opportunités et d'obstacles identifiés) faites par cette table. Ils retournent ensuite à leur table pour finaliser le travail d'analyse pendant 30 minutes.

En fin d'introduction, un animateur Palabreo précise la méthode de travail de la soirée : les participants (4 à 6 par table) disposent de différentes fiches de contribution présentant différentes questions sur la thématique qui leur a été attribuée, auxquelles ils doivent apporter des réponses collectives, après en avoir échangé. Ils disposent de 45 minutes pour répondre aux questions. Puis, ils sont invités à changer de table pour contribuer sur une autre thématique pendant 30 minutes, et commencer à analyser les propositions (en termes d'efforts et de bénéfices attendus, d'opportunités et d'obstacles identifiés) faites par cette table. Ils retournent ensuite à leur table pour finaliser le travail d'analyse pendant 30 minutes.

Suite à cela, les participants sont invités à prendre connaissance des contributions des autres tables qui sont affichées dans la salle en discutant de façon informelle entre eux.

Les thématiques et questions posées aux tables sont les suivantes :

- **Partage de l'eau :**
 - Considérant que les solutions techniques seules ne pourront pas garantir un approvisionnement en eau suffisant, dans un contexte de changement climatique, comment diminuer les besoins et limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel (usages particuliers, industries, tourisme...) ?

- Comment faire évoluer le partage de l'eau par tous (usages particuliers, industries, tourisme...) ? Comment inciter de nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de consommation d'eau en général ou relative aux périodes de sécheresse (incitations, règles, quotas, tarifications...) ?
- **Eau et agriculture :**
 - Considérant les problématiques relatives aux pollutions diffuses, aux pesticides, aux nitrates... Quelles évolutions mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement : changement des pratiques, des modes de production, modes de consommation ... et quels impacts sur les emplois, sur les consommateurs ? Comment faciliter ces évolutions en partageant les efforts entre tous (agriculteurs, particuliers, autres acteurs...) ?
 - À quelles conditions garantir un accès à l'eau pour l'agriculture dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible ? À quelles conditions les retenues à usages agricoles (qui peuvent être en tête de cours d'eau, sur des zones humides, alimentées par ruissellement en hiver ou par pompages des nappes souterraines...) sont acceptables/opportunes ? Un consensus sur ce sujet est-il possible et selon quels critères ?
- **Eau et aménagement du territoire :**
 - Considérant le développement démographique, les besoins de logements, d'accueil d'activités et les conséquences sur l'imperméabilisation, la quantité, la qualité d'eau disponible, quelles conditions et quels critères devrait-on mettre en place pour les nouvelles constructions (logement, activités, infrastructures) : infiltration de l'eau à la parcelle, désimperméabilisation, récupération et utilisation d'eau de pluie pour les toilettes, le jardinage, les activités économiques ... ?
 - Comment obtenir les mêmes résultats pour les activités, infrastructures, logements existants ?
 - Considérant les zones à risques pour l'enjeu eau (inondation par débordement de cours d'eau ou par ruissellement, submersion marine, zone en tension pour l'alimentation en eau potable), quelles solutions mettre en place pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités ?
- **Milieus naturels :**
 - Quelles pistes prioriser pour améliorer la préservation des milieux aquatiques et des zones humides existants... ? Doit-on par exemple supprimer certains usages (dont de loisirs), renforcer le périmètre des zones sauvages autour des cours d'eau, limiter la constructibilité... ?
 - Quelles pistes prioriser pour augmenter ou restaurer le bocage, les zones humides et les milieux aquatiques et renforcer les continuités écologiques ? Quels arbitrages opérer au regard des activités pouvant être concernées par cet objectif ? Au regard de quels critères ?
- **Connaissances, comportements, participation, anticipation du risque :**

- Comment associer, dans la durée, tous les acteurs à la prise de décision, et permettre un partage des connaissances et enjeux ? Comment développer la participation du public à la production de connaissances, renforcer la capacité à s'informer, à partager les savoirs ?
- Comment agir sur les comportements individuels et collectifs ? Entre pédagogie, sensibilisation, incitation, obligation (réglementation)... selon vous, à quelles conditions l'action sera le plus efficace ?
- Pensez-vous utile de réaliser des mises en situation sur des risques potentiels (inondation, vague submersion...) ? Sous quelles formes... ?

3. COMPTE-RENDU DES CONTRIBUTIONS PAR THÉMATIQUE

L'ensemble des contributions des participants, prises en note par les greffiers de chaque table, ont été reprises et analysées par thématique. Nous intégrons l'ensemble des verbatim (les contributions écrites), afin d'illustrer de manière précise les réponses. Ils sont présentés en caractère italique de couleur bleue, chacun d'entre eux étant entouré de guillemets (« ... ») et séparé par une virgule (,). Malgré notre vigilance, il est possible que quelques erreurs de compréhension et de relecture subsistent dans le document.

3.1. PARTAGE DE L'EAU

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « partage de l'eau » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants sur la thématique, étant entendu qu'ils ont parfois formulé des éléments de réponse communs aux différentes questions.

Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant que les solutions techniques seules ne pourront pas garantir un approvisionnement en eau suffisant, dans un contexte de changement climatique, comment diminuer les besoins et limiter les prélèvements d'eau dans le milieu naturel (usages particuliers, industries, tourisme...)?
- Comment faire évoluer le partage de l'eau par tous (usages particuliers, industries, tourisme...)? Comment inciter de nouvelles pratiques, qu'il s'agisse de consommation d'eau en général ou relative aux périodes de sécheresse (incitations, règles, quotas, tarifications...)?

3.1.1. Synthèse des contributions relatives au partage de l'eau

Afin d'améliorer le partage de l'eau, les participants proposent **d'équiper les logements pour favoriser la récupération et la réutilisation de l'eau** (avec de possibles aides des collectivités), tout en **incitant à de nouvelles pratiques voire en les rendant obligatoires** via la réglementation, et ce **pour tous les acteurs** : particuliers, acteurs publics et privés. Ils proposent la mise en place d'une **tarification incitative, voire progressive, pour l'eau**, et la poursuite d'actions de sensibilisation notamment auprès des plus jeunes.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : des efforts individuels, la prise de conscience, la mise en place de nouvelles obligations ou tarifications, des aides financières, la communication, la pédagogie, l'exemplarité et la transparence
- Des **bénéfices** : l'amélioration de la gestion de l'eau, la possibilité d'optimiser les usages, la capacité à donner envie à chacun de s'investir
- Des **leviers** : différents acteurs (associations, collectifs, organismes publics ...), des actions de communication, la rencontre des acteurs économiques, des aides plus directes, le renforcement des réglementations, des outils de mesure

- Des **obstacles** : le changement de pratiques et d'habitudes, le changement climatique, le manque de mise en œuvre politique, les difficultés techniques et financières

3.1.2. Les actions à mener pour améliorer le partage de l'eau

- S'agissant des actions et priorités à mettre en œuvre pour un meilleur partage de l'eau (diminution des besoins et des prélèvements, incitation à de nouvelles pratiques, nouvelles réglementations ...), **les participants évoquent notamment des solutions techniques pour les particuliers**, en faveur de la **récupération d'eau ou de la réutilisation de l'eau**, et des évolutions (dans les pratiques et/ou la réglementation) particulièrement pour limiter l'usage de l'eau pour les piscines ou le lavage des voitures : « *Concernant les particuliers et de manière générale, inciter à acquérir un récupérateur d'eau de pluie.* », « *Douche vs bain... Récupérer l'eau pendant que ça chauffe...* », « *Interdire (ou inciter à cesser) l'utilisation non nécessaire de l'eau : lavage des voitures, remplissage des piscines (créer plutôt des lieux de baignade collectifs et naturels)* », « *Récupérer l'eau (gouttières) de pluie pour les usages particuliers domestiques. Économiser l'eau (réutiliser l'eau de la machine à laver pour les toilettes et couper l'eau pendant la douche)* », « *Limiter la consommation de loisirs et inciter à avoir une consommation raisonnable (piscine, etc.)* »
- Ils abordent aussi le **rôle des collectivités**, par exemple dans **l'aide à l'acquisition d'équipements pour les particuliers**, mais aussi pour **l'adaptation de leurs propres structures**, la **désimperméabilisation** d'une partie de la voirie, ou encore des fermetures d'équipements publics en cas de sécheresse : « *Proposer à grande échelle (pour les écoles ?) les communes ? Les syndicats d'eau ?) des mousseurs et des réducteurs de pression* », « *Éventuelles actions des pouvoirs publics pour un système d'aide au financement d'équipements (récupérateur d'eau, filtrations)* », « *Désimperméabiliser les sols : parkings, trottoirs* », « *Sécheresse : interdiction voire fermeture des équipements publics.* »
- Certains participants évoquent aussi le **rôle des acteurs économiques**, en particulier de **l'industrie pour réduire la consommation, ou l'agriculture pour adapter les cultures** : « *De la même manière, obligation pour les industriels de limiter leur consommation (récupération, réducteur pression...)* », « *Adapter les cultures au climat local* »
- Ils évoquent également les **enjeux de sensibilisation dans le secteur touristique** : « *Pour le milieu du tourisme, demander aux hôteliers / campings de sensibiliser et informer la clientèle sur un usage raisonné (affichage, etc.)* », « *Sensibiliser aux économies d'eau dans les lieux touristiques* »
- Les participants **proposent la mise en place de tarification incitative, voire progressive**, avec la mise en place de quotas et de paliers : « *Mettre en place une tarification incitative de chaque acteur de manière équitable pour les rendre responsables. Tarification progressive le cas échéant.* », « *Utiliser le prix = faire des paliers de prix par niveau de consommation* », « *Mise en place de quota par habitant au-delà desquels les tarifs augmentent de façon importante.* »
- Certains rappellent le **besoin de poursuivre les actions de sensibilisation** en particulier dans les écoles et collèges : « *Sensibiliser aux économies d'eau (mousseurs, douche avec système de récupération ...). Cibler les écoles et les collèges en priorité.* »
- Ils évoquent aussi **d'autres pistes d'actions plus larges**, pour **protéger les bois et forêts**, pour **mesurer et réparer les fuites en général**, pour **impliquer les habitants** lors de la création de nouveaux prélèvements ou encore pour **mieux suivre les consommations d'eau** : « *Protéger les*

bois et les forêts. Inciter aussi les particuliers à planter des haies... », « Des mesures pour limiter encore plus l'abattage des arbres, bois, forêts et favoriser leur plantation », « Réduire les fuites à tous les niveaux », « Lors de la création de nouveaux prélèvements, il faut mieux impliquer les locaux qui connaissent le terrain pour calibrer correctement. Les prélèvements (exemple des pompes sur l'AFF qui ont été mis en place sans écouter les avertissements des habitants) », « Mieux connaître les consommations : transparence des données, récolte des données ? + mettre des compteurs intermédiaires sur les circuits d'eau => se doter d'outils de mesure (fuite / flux...) »

3.1.3. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « partage de l'eau »

- Les participants identifient de nombreux **efforts** nécessaires à la mise en œuvre de leurs propositions, qu'il s'agisse **d'efforts individuels ou de prise de conscience**, ou plus concrètement de la **mise en place de nouvelles obligations ou tarifications**, le besoin **d'aides financières** ou la poursuite **d'efforts de communication, de pédagogie, d'exemplarité** et de **transparence** : *« Prise de conscience nécessaire (particuliers, industries) », « Tarification progressive -> pouvoirs publics », « Communication / information -> campagnes », « S'équiper de système de récupérations, recyclage », « Subventions, aides pour sociétés et agriculteurs -> pouvoirs publics », « Aides pour particuliers pour s'équiper -> et tous les particuliers (sans condition de revenus) », « Obligation pour les nouvelles constructions de mettre en place les systèmes adéquats », « Efforts individuels de sensibilisation », « Effort individuel (à soutenir par la collectivité) pour s'équiper en « outil » de diminution de consommation », « Faire respecter les lois (sur les arbres, sur les interdictions d'usage...) », « Que les collectivités soient exemplaires », « Transparence des données (industrie / agriculture...) pour inciter les particuliers à faire des efforts », « Écoute et communication entre les décideurs et les acteurs des territoires. Discussion entre acteurs des entreprises, citoyens et agriculteurs... »*
- Ils considèrent que ces actions offriront différents **bénéfices**, principalement **l'amélioration de la gestion de l'eau avec moins de risque de manque**, mais aussi la **possibilité d'optimiser les usages** grâce à l'analyse, ou la **capacité à donner envie à chacun de s'investir** : *« Moins de tensions », « Réduire le risque de pénurie », « Economique », « Une meilleure redistribution de l'eau et des économies d'échelle », « Améliorer la ressource en eau / diminuer le gaspillage », « Donner à tous l'envie de faire des efforts à son niveau », « Analyser pour optimiser les usages, limiter les abus », « Mieux comprendre les besoins de chacun pour donner envie de partager l'eau et de la considérer comme un bien commun »*
- Ils identifient plusieurs **atouts et leviers** qui faciliteront la mise en œuvre de ces actions, à la fois **des acteurs** (associations, collectifs, organismes publics ...), mais aussi **des actions** : de **communication**, pour amener à des changements de comportements individuels puis collectifs, **des réunions avec les acteurs économiques** (chefs d'entreprise), **des aides plus directes** de la part des acteurs publics. Certains évoquent aussi un **renforcement des réglementations** ou la mise en place **d'outils de mesure** : *« Pouvoirs publics (subventions, communication) », « Communication à grande échelle », « Sur les collectifs, les écoles, les collèges, les lycées ... », « Les efforts individuels peuvent induire des changements de pratique au niveau supérieur », « les réglementations existantes », « les organismes publics », « les associations », « des outils techniques de mesure (à l'heure*

d'internet ...) », « *faire des invitations spécifiques (chef d'entreprise de l'agroalimentaire, agriculture ...) et des réunions ciblées* ».

- Ils évoquent d'autre part des **difficultés**, notamment la **difficulté de changement de pratiques et d'habitudes**, mais aussi le **changement climatique**, le **manque de mise en œuvre politique** de ces mesures ou encore des **difficultés techniques et financières** liées à celles-ci : « *Dérèglement climatique (moins l'été, plus l'hiver)* », « *Non mise en place des mesures par le gouvernement* », « *Coût important des investissements* », « *Réseau de canalisation important et complexe + usagé* », « *Habitudes de vie qui sont ancrées / question du regard des autres* », « *La résistance de certains* », « *Nos habitudes de vie et un mode de société qui n'est pas du tout dans cet esprit de sobriété* »

3.2. EAU ET AGRICULTURE

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « eau et agriculture » :
Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants, par question, et de façon commune aux deux questions concernant l'analyse efforts/bénéfices et leviers/obstacles, étant entendu qu'ils les ont parfois traités de façon commune pour les deux questions.

Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant les problématiques relatives aux pollutions diffuses, aux pesticides, aux nitrates... Quelles évolutions mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement : changement des pratiques, des modes de production, modes de consommation ... et quels impacts sur les emplois, sur les consommateurs ? Comment faciliter ces évolutions en partageant les efforts entre tous (agriculteurs, particuliers, autres acteurs...) ?
- À quelles conditions garantir un accès à l'eau pour l'agriculture dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible ? À quelles conditions les retenues à usages agricoles (qui peuvent être en tête de cours d'eau, sur des zones humides, alimentées par ruissellement en hiver ou par pompages des nappes souterraines...) sont acceptables/opportunes ? Un consensus sur ce sujet est-il possible et selon quels critères ?

3.2.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'agriculture

Pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement, les participants partagent leurs observations et interrogations concernant la filière agricole d'aujourd'hui. Ils réfléchissent à la **mise en place d'objectifs régionaux d'autoproduction**, à **l'évolution de la réglementation** en matière de **contrôles et d'analyses** (pour l'épandage par exemple) et **au développement d'une consommation locale et plus transparente**. Pour garantir l'accès à l'eau pour l'agriculture, ils proposent de **renforcer la récupération d'eau, le pompage à la ferme ou encore l'entretien des haies et fossés**.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : de l'accompagnement, l'acceptabilité par les consommateurs, l'accès à l'information, les échanges entre acteurs et l'appropriation par ceux-ci
- Des **bénéfices** : la préservation des ressources, des milieux et des écosystèmes, une réduction des coûts, une meilleure compréhension entre les acteurs, l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs
- Des **leviers** : l'accompagnement et la formation, l'évolution des pratiques et des politiques publiques
- Des **obstacles** : l'évolution de la réglementation et des pratiques, la PAC de façon générale, les coûts financiers

3.2.2. Les évolutions à mettre en œuvre pour renforcer une production agricole respectueuse de l'environnement

- Les participants font essentiellement des **remarques et constats** ou **formulent des interrogations vis-à-vis du modèle et de la filière agricole aujourd'hui** (surproduction,

évaluation des risques ...); certains proposent de **réfléchir à des objectifs d'autoproduction** : « Et à côté de cela, surproduction agricole qui vient « nourrir » des méthaniseurs », « Les emplois agricoles sont aujourd'hui dans des secteurs de plus en plus « rigides », pyramidaux », « Objectif régional de garantir une autoproduction sur certains produits », « Comment évaluer le risque et répartir la prise de risque sur tous les acteurs de la filière », « Comment évaluer le risque et avoir accès à toutes les données de tous les acteurs »

- Ils souhaitent par ailleurs **faire évoluer la réglementation, les contrôles et analyses par exemple en matière d'épandage** : « Réglementation sur la diminution des doses et sur les dates d'épandage. Déjà aujourd'hui, contrôle photographique aérien. », « Milieu professionnel (soutenir les petites structures agricoles) qui a prouvé ses capacités d'adaptation. Tous les trois jours pour contrôler les pratiques. Sanctions ? », « Analyse des coûts de production par des structures indépendantes des firmes de semence et de matériel »
- Ils évoquent aussi les évolutions des modes de consommation, **avec une consommation plus locale, plus transparente** : « Évolution des modes de consommation en circuits courts locaux pour les particuliers et la restauration collective », « Remonter la chaîne à partir des exigences du consommateur jusqu'à l'agriculteur avec une transparence au niveau de tous les secteurs (principalement transformation et distribution). Pouvoir comparer les différentes filières (analyse multicritères) ».
- Certains évoquent **les méthodes et solutions techniques**, s'agissant du stockage des récoltes ou du désherbage, avec le besoin de formations et d'aides : « Encourager les désherbages mécaniques -> formations : aide à l'équipement. », « Améliorer le stockage des récoltes pour réduire le gâchis »
- D'autres formulent des remarques concernant **l'urbanisation et les possibilités d'exode urbain** : « La loi devrait permettre l'exode urbain -> rural (facilité d'accès, services publics...). Attention : tendance aujourd'hui à la concentration urbaine. Guerre de l'eau ? »

3.2.3. Les conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture

- S'agissant des **conditions d'accès à l'eau pour l'agriculture**, dans le respect de la sobriété et de la ressource disponible, les participants font des propositions relatives à la **récupération d'eau pour l'élevage ou le pompage d'eau à la ferme**, mais également en faveur d'un **meilleur entretien des haies** (à replanter par ailleurs) et **fossés** ou des recommandations s'agissant des **modes de cultures et d'exploitations** : « Le pompage local (puits) sur une ferme évite le transport d'eau, potable qui plus est, « Faire évoluer les récupérations d'eau de pluie pour abreuver les bêtes d'élevage », « Entretien de ce qui existe (fossés, haies) », « Replanter des haies bocagères et les entretenir (avec des aides dédiées) », « Éviter de multiplier les cultures dans une année sur une seule parcelle car nécessite de fait plus d'eau », « Préserver les prairies et donc l'élevage »

3.2.4. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et agriculture »

- Les participants identifient différents **efforts** qui seront nécessaires pour la mise en œuvre de leurs propositions, en particulier liés aux évolutions du modèle : ils prévoient ainsi des **besoins d'accompagnement** (technique, financier) et **de parrainage** pour développer les nouveaux projets et anticipent aussi des **questions d'acceptabilité pour les consommateurs**. Certains soulignent aussi les efforts à prévoir en matière **d'accès à l'information et d'échanges entre acteurs et d'appropriation** par ceux-ci : « Accompagnement citoyen (GFA citoyen) des projets d'acquisition foncière (pour alléger les investissements) », « Acceptabilité des productions agricoles

(légumes par exemple) hors calibre », « Reconsidérer la réglementation sur l'eau de pluie », « Parrainage par des agriculteurs expérimentés vers les jeunes installés », « Soutenir financièrement les pratiques de « verdissement » des parcelles », « Améliorer l'accès à l'information », « Créer un lieu de débat entre les différents acteurs », « Réappropriation de la notion de risque pour tous les acteurs », « Efforts financiers pour l'entretien des haies, des fossés ».

- Ils en attendent un certain nombre de **bénéfices** en retour, à la fois sur la **préservation des ressources, des milieux et des écosystèmes**, mais aussi en termes de **réduction des coûts**. Ils imaginent aussi une **meilleure compréhension entre les acteurs**, et une **amélioration des conditions de travail des agriculteurs** : « *Dialogue nécessaire et bénéfique entre acteurs* », « *Qualité de vie au travail.* », « *Fierté de contribuer à la qualité de l'eau* », « *Préservation des ressources* », « *Baisser le coût du traitement de l'eau* », « *Meilleure compréhension des contraintes et exigences des différents acteurs* », « *Maintien des milieux naturels et de l'écosystème* ».
- Ils proposent plusieurs **leviers** sur lesquels s'appuyer, à la fois en matière **d'accompagnement et de formation, d'évolution des pratiques voire des politiques publiques et communes** : « *PAC qui devrait s'appuyer sur ces enjeux environnementaux* », « *Accompagnement des pratiques nouvelles lors de l'installation* », « *Formations dans les lycées agricoles* », « *Modèle à taille humaine* », « *Groupe de pratiques (CVA, CIVAM)* », « *Accès à l'information facilement compréhensible* », « *Alignement des politiques publiques sur les besoins des agriculteurs* »
- À l'inverse ils **identifient un certain nombre d'obstacles et difficultés** qu'il s'agisse **d'évolution de la réglementation ou des pratiques, de la PAC en général ou de coûts financiers** : « *PAC ! (décidé sans la base)* », « *Peur du changement* », « *Investissement nécessaire pour l'installation* », « *Réglementation fiscale (à l'investissement de matériel) à faire évoluer* », « *Transformateurs et distributeurs ne pratiquent pas la transparence* »

3.3. EAU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « eau et aménagement du territoire » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants de façon commune sur l'ensemble de la thématique, étant entendu qu'ils ont souvent traités les deux premières questions de façon commune, et de façon moins détaillée la dernière que nous intégrons donc à la suite.

Rappel des questions posées aux participants :

- Considérant le développement démographique, les besoins de logements, d'accueil d'activités et les conséquences sur l'imperméabilisation, la quantité, la qualité d'eau disponible, quelles conditions et quels critères devrait-on mettre en place pour les nouvelles constructions (logement, activités, infrastructures) : infiltration de l'eau à la parcelle, désimperméabilisation, récupération et utilisation d'eau de pluie pour les toilettes, le jardinage, les activités économiques ... ?
- Comment obtenir les mêmes résultats pour les activités, infrastructures, logements existants ?
- Considérant les zones à risques pour l'enjeu eau (inondation par débordement de cours d'eau ou par ruissellement, submersion marine, zone en tension pour l'alimentation en eau potable), quelles solutions mettre en place pour réduire la vulnérabilité des populations et des activités ?

3.3.1. Synthèse des contributions relatives à l'eau et l'aménagement du territoire

En matière d'aménagement du territoire, les participants souhaitent à la fois **favoriser la récupération d'eau de pluie et la réduction de l'usage de l'eau potable**, tout en **réduisant l'imperméabilisation** notamment **dans les espaces publics**, et ce **pour les nouvelles constructions comme celles existantes**. Ils proposent de faire évoluer la réglementation pour **interdire les constructions en zones inondables**, mieux adapter l'assainissement ou **développer la récupération de l'eau par les entreprises**. Ils rappellent également le besoin de **poursuivre la sensibilisation, l'éducation et la formation**, pour tous les publics **dont les élus et techniciens**, y compris sur les enjeux des zones à risques. Pour celles-ci, ils mentionnent le renforcement d'aménagements permettant de limiter les risques.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : le changement de mentalités et de pratiques, le besoin de solutions techniques et d'alternatives, la sensibilisation et l'éducation, l'évolution de la réglementation
- Des **bénéfices** : la préservation de la quantité d'eau, la limitation des risques, la sécurisation de l'approvisionnement, une meilleure anticipation
- Des **leviers** : la formation et l'éducation, des achats collectifs avec les municipalités, le suivi des consommations, l'inspiration d'exemples concrets
- Des **obstacles** : le changement de pratiques et les résistances qui vont avec, un besoin de coordination, un manque d'intérêt ou de moyens du côté des élus

3.3.2. Les actions à mener en matière d'aménagement du territoire

- Les participants évoquent tout d'abord les évolutions concernant les **bâtiments existants**.
 - Ils proposent en particulier des aménagements et évolutions au sein des logements pour les particuliers, pour **favoriser la récupération d'eau et réduire l'utilisation de l'eau potable** ; plus largement, **ils réfléchissent aux évolutions dans les modes de construction**, pour aller vers des bâtiments plus petits, plus adaptés aux économies d'eau (en formant les architectes et artisans) : « *De ne pas utiliser d'eau potable pour les toilettes et le linge* », « *Récupérer l'eau de pluie pour le jardinage* », « *Cuves de récupération d'eau – à commencer par les bâtiments communaux* », « *Adapter aux besoins d'eau des personnes, les bâtiments sont mieux dimensionnés* », « *Mobiliser les architectes, les maîtres d'œuvre et les artisans à ces nouvelles pratiques (formation)* »
 - Ils partagent aussi des **propositions concernant l'imperméabilisation de façon générale** (avec des inquiétudes liées à la densification) ou par rapport aux **espaces de stationnement** par exemple : « *Limiter l'imperméabilisation des zones de stationnement (commerciaux, entreprises et particuliers)* », « *Favoriser les îlots végétaux, avec des arbres qui infiltreront profondément* », « *Attention, la densification des bourgs ne va-t-elle pas augmenter les surfaces imperméables* »
 - Ils évoquent également le besoin de **former les élus et les techniciens dans les collectivités locales** autour de ces enjeux, de même que le besoin de **faire évoluer la réglementation** à la fois concernant **l'assainissement** (que certains estiment globalement non adapté au changement climatique), mais aussi la **construction en zones inondables** : « *Formation des*

élus, des personnels des collectivités locales », « Changer la réglementation sur l'utilisation de l'eau de pluie pour l'assainissement collectif », « Le réseau d'eaux pluviales n'est pas adapté aux changements climatiques », « Empêcher les constructions en zones inondables », « Comment limiter l'impact des afflux d'eau dans les secteurs inondables ? Règles de construction. »

- Ils proposent aussi de **faire évoluer la loi pour développer la récupération d'eau par les entreprises**, et de diffuser davantage d'informations lors des projets de construction ou rénovation : *« Sur les activités professionnelles, il est nécessaire de faire évoluer la loi (droit de récupération d'eau), accompagnement pour « cycler » l'eau », « Prescriptions, informations lors des projets de construction, et (ou) de rénovation (PC + DT) »*

- S'agissant des **bâtiments existants**,

- Ils proposent là aussi de **favoriser la récupération d'eau et la limitation de l'utilisation d'eau potable** avec des aménagements à faciliter (par exemple avec des **aides ou de l'accompagnement**) ou des pratiques à adapter : *« Mettre en place des aides et accompagnements conséquents pour adapter les installations existantes : toilettes « japonaise », showerloop », « Récupération d'eau de pluie // jardinage et lavage de voiture »*

- Les participants rappellent le **besoin de communiquer sur les outils existants** et de vulgariser l'histoire locale de l'eau : *« La communication autour des outils existants. Simple, éducation », « Connaître et vulgariser auprès de la population l'histoire de l'eau de chaque commune »*

- Ils évoquent les **enjeux d'imperméabilisation** notamment du point de vue des **espaces publics** (aménagements urbains) ou s'agissant des **dépendances routières** comme outil de gestion des eaux de pluie : *« Les aménagements urbains doivent permettre de limiter l'imperméabilisation », « Comment utiliser les dépendances routières comme un espace pour réguler les écoulements des eaux pluviales ? »*

- Certains évoquent par ailleurs **d'autres propositions**, concernant la **préservation des zones humides**, le **reboisement des haies et talus** ou encore les activités agricoles avec la **préservation de l'élevage et des prairies** : *« Reboisement des haies bocagères, talus », « Entretien des zones humides et préservation, voire reconquête », « Maintien de l'élevage dans nos campagnes. Préservation des prairies. »*

- Concernant les **solutions à mettre en œuvre dans les zones à risques**, les participants soulignent le **besoin d'aménagements permettant de limiter ces risques** (zones tampons, bac de rétention, haies ...), mais aussi **d'éducation et de communication** : *« Zones tampons : agricole (10 m de large en herbe // ruisseau), entreprises (bac de rétention, zone enherbée...), lotissements « ancien » (bac de rétention, mare d'eau)... », « Haies sur les zones à risque // érosion du sol sur le domaine public (protection des populations) », « Éduquer sur le risque et communiquer »*

3.3.3. Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »

- S'agissant des **efforts** nécessaires à la mise en place de leurs actions, ils identifient en particulier les **changements de mentalité**, mais aussi de **pratiques** avec le **besoin de solutions techniques et d'alternatives**. Ils anticipent par ailleurs le **besoin de sensibilisation**

et de communication auprès de tous les publics, mais également de **faire évoluer la réglementation** en termes de responsabilité, de définition des zones « perméables » ou contraignant à la récupération de l'eau : « *Sensibiliser les professionnels de la construction afin qu'ils limitent l'imperméabilisation.* », « *Rendre responsables et plus avantageux les aménagements* », « *Avoir des propositions alternatives* », « *Utilisation de l'eau de pluie* », « *Investissements – bac, cuve* », « *Communication* », « *Changer les habitudes, les besoins de loisirs* », « *Faire évoluer la réglementation* », « *Faire bouger les mentalités* », « *Préparer la population aux changements* », « *Redéfinir les zones à rendre perméables* », « *Utiliser des matériaux poreux* », « *Contraindre à la récupération des eaux* ».

- Les participants estiment que leurs propositions apporteront différents **bénéfices**, particulièrement **en préservant la quantité d'eau et en limitant les risques**, en **sécurisant l'approvisionnement** et en **permettant de mieux anticiper** : « *Limite les risques d'inondation* », « *Limiter la consommation d'eau potable permet de l'utiliser en période de sécheresse (jardin et voiture)* », « *Moins consommer d'eau potable* », « *Autonomie lors de sécheresse* », « *Diminuer les risques* », « *Sécuriser l'approvisionnement* », « *Une meilleure anticipation des événements climatiques* », « *diminution de la vitesse d'écoulement* »
- Les participants proposent de s'appuyer sur **plusieurs leviers**, comme la **formation et l'éducation**, la possibilité **d'achats collectifs avec les municipalités**, les solutions pour **suivre la consommation** ou encore la possibilité de **s'inspirer d'exemples concrets** : « *L'urgence et les changements climatiques* », « *L'autonomie des gens et déterminer leurs besoins (en m3)* », « *Éducation, conscience du prix de l'eau* », « *Équiper les constructions de débitmètres et de capteurs pour suivre la consommation* », « *Achats collectifs, avec accompagnements de la municipalité* », « *S'inspirer d'exemples existants et moteurs* », « *Repenser les aménagements* », « *Formation des élus, architectes, techniciens et population* »
- Ils identifient par ailleurs des **obstacles** concernant leurs propositions, liés **aux changements de pratiques** et aux **limites de ces changements avec des résistances**, un **besoin de coordination**, un **manque d'intérêt ou de moyens du côté des élus** : « *Effet pervers, limites de l'incitatif* », « *La coordination des actions* », « *Fédérateur* », « *La coordination* », « *La connerie humaine* », « *Le manque d'intérêt du grand public* », « *Le manque de moyen des politiques* », « *C'est jamais simple de faire modifier les pratiques habituelles* »

3.4. MILIEUX NATURELS

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « milieux naturels » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants sur la thématique, étant entendu qu'ils ont parfois formulé des éléments de réponse communs aux différentes questions.

Rappel des questions posées aux participants :

- Quelles pistes prioriser pour améliorer la préservation des milieux aquatiques et des zones humides existants... ? Doit-on par exemple supprimer certains usages (dont de loisirs), renforcer le périmètre des zones sauvages autour des cours d'eau, limiter la constructibilité... ?
- Quelles pistes prioriser pour augmenter ou restaurer le bocage, les zones humides et les milieux aquatiques et renforcer les continuités écologiques ? Quels arbitrages opérer au regard des activités pouvant être concernées par cet objectif ? Au regard de quels critères ?

3.4.1. Synthèse des contributions relatives aux milieux naturels

Pour améliorer la préservation des milieux naturels, les participants proposent de **préserver les cours d'eau, leurs abords et leurs accès**, mais aussi les **zones humides et les milieux naturels** en général en y limitant voire interdisant les constructions et en les renaturant. Ils réfléchissent aussi aux **évolutions de l'activité agricole et du bocage, qu'ils souhaitent redévelopper** avec l'appui des habitants et/ou de la PAC, ainsi qu'aux **enjeux de ruissellement** en soulignant le besoin d'entretien des fossés et en aménageant d'autres solutions.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : des efforts individuels au profit du collectif, une baisse de revenus des agriculteurs, une adaptation des particuliers
- Des **bénéfices** : sur la ressource en eau (qualité et quantité), la préservation des milieux naturels, le lien social et la sensibilisation du public, une meilleure qualité de vie
- Des **leviers** : l'éducation, la formation, les jeunes générations, les enjeux de santé, la création de nouveaux emplois, des compensations financières
- Des **obstacles** : des pressions économiques, le coût financier, le changement d'habitudes en général pour les consommateurs et les acteurs

3.4.2. Les actions à mener en matière de préservation des milieux naturels

- Réfléchissant aux façons de mieux préserver les milieux aquatiques et les zones humides, voire de les restaurer ainsi que le bocage, et aux façons de renforcer les continuités écologiques, les participants font des **propositions pour préserver les cours d'eau (maintenir les cours existant voire les redessiner en ralentissant leur circulation ...) et leurs abords (avec des bandes enherbées, des espaces arborés, des périmètres sans culture ...) ainsi que leurs accès pour limiter l'impact sur les écosystèmes** : « *Maintenir les cours existant des cours d'eau, méandres, surfaces inondables...* », « *Bande enherbée le long des cours d'eau avec une culture « arboricole », peupliers... Effet épurateur / mélange mellifère* », « *Augmenter les périmètres « sans culture travaillée » le long des cours d'eau* », « *Redonner le fil de l'eau au cours d'eau* », « *Ralentir la circulation de l'eau (cours d'eau, ville) : redessiner les cours d'eau* », « *Protéger les rives de cours d'eau : élargir la largeur des bandes enherbées. Plus de contrainte sur l'usage de ces zones* », « *Réglementer l'accès aux berges des cours d'eau ou plans d'eau -> Voitures, pratiques nuisibles pour l'écosystème (moteur ...)* »
- Ils font aussi des propositions **concernant les zones humides et les milieux naturels en général, pour les rendre non constructibles, les protéger et les renaturer**, en accompagnant les villes pour les reclasser dans le PLU : « *Zone humide actuelle même en ville non constructible. Moratoire sur le principe de compensation* », « *Renaturer des espaces. Diminuer la consommation de l'espace bâti.* », « *Protéger les zones humides de toute construction : respecter les lois.* », « *Accompagner les mairies pour reclasser les zones humides au sein du PLU.* »
- Les participants réfléchissent également aux **évolutions de l'agriculture**, qu'ils souhaitent **réadapter à son milieu** ; ils proposent **de redévelopper le bocage en s'appuyant sur les habitants (TIG)** ou en réorientant les aides de la PAC. Certains réfléchissent aussi à un crédit carbone pour modifier les implantations de culture : « *Réadapter l'agriculture au milieu : verger, prairie, peupleraie, en vallée et en fonction du sol.* », « *Entretien du bocage pour les citoyens. Les*

paysans étaient 50%. Ils ne sont plus que 2%. Une sorte de TIG à mettre en place. », « Crédit carbone » pour modifier les implantations de culture », « Recréer un bocage dense », « Comment convaincre le milieu agricole de replanter des arbres ? Réorienter massivement les aides de la PAC en faveur de l'environnement : plantation du bocage / entretien des zones humides / protection des cours d'eau ».

- Certains s'intéressent aux **problématiques de ruissellement** en améliorant l'entretien des fossés et en aménageant d'autres solutions pour limiter les crues : *« Arrêt des broyages d'accotement l'hiver => tenue des fossés et fibre », « Retenir les eaux pluviales pour limiter les crues : puisards, chaussée drainante, récupération des eaux de pluie »*
- Les participants font également **d'autres propositions** ou partagent des interrogations par exemple sur l'imperméabilisation des parkings de supermarchés ou sur la définition de critères avec les acteurs locaux : *« Parking Lidl avec espace enherbé et infiltration / Leclerc a refait du 100 % bitume. Quid de la loi ? Est-ce au bon vouloir ? », « Critères établis en fonction de l'état des lieux par les acteurs locaux et pas des normes identiques applicables partout sans discernement »*

3.4.3. Efforts, bénéfiques, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « eau et aménagement du territoire »

- En lien avec l'ensemble de ces propositions et remarques, les participants pointent différents **efforts nécessaires** avec une **baisse de revenus pour les agriculteurs**, mais aussi des **adaptations chez les particuliers** pour prendre du temps au profit d'un effort collectif, accepter de ne pas avoir nécessairement un jardin ou de se garer plus loin : *« Changement des pratiques pour les paysans. Baisse des marges brutes. », « Accepter de ne pas avoir son propre jardin », « Rénovation de l'existant. Habitat collectif. Se garer plus loin et faire quelques pas. », « Effort collectif pour compenser la baisse des paysans et des élevages. », « Temps citoyen », « Modification de l'usage de la parcelle »*
- Ils en attendent un certain nombre de **bénéfiques** à la fois **sur la ressource en eau** (quantité et qualité) ou sur **la préservation des milieux naturels**, mais aussi en matière de **lien social**, de **sensibilisation du public** et de **gain de qualité de vie en ville** par exemple : *« Préserver le milieu naturel existant », « Assainir le milieu / la qualité de l'eau », « Réduction du coût, traitement de l'eau potable », « Qualité de l'eau / tenue des fossés », « Lien social : « marcher c'est bon pour la santé » », « Température moindre en ville », « Liens sociaux », « Sensibilisation du public », « Écologique / paysage, cycle de l'eau », « Qualité de l'eau », « Recréer de la biodiversité : le cours d'eau reprend son nid naturel, ralentissement de l'eau (= moins d'inondations) », « Eau moins polluée : meilleure qualité de l'eau, meilleure quantité »*
- Les participants proposent de s'appuyer sur différents **leviers**, comme **l'éducation, la formation et la sensibilisation**, mais aussi **les jeunes générations**, les **enjeux de santé** et de bien-être ou de beauté du paysage. Ils anticipent aussi la **création de nouveaux emplois** favorisant l'accompagnement de même que **des politiques publiques permettant des compensations financières** : *« Beauté du milieu / maintenir la biodiversité », « Jeunes qui s'installent : prise de conscience et formation », « Éducation / sensibilisation », « Santé / bien être / les enfants », « Nouveaux emplois d'accompagnements », « Organisme aidant le GBO par exemple », « Politique publique (compensation financière ?) ».*
- À l'inverse, ils anticipent des difficultés et **obstacles**, liés aux **pressions économiques**, au **coût** ou encore au **changement d'habitude**, à la fois **pour les consommateurs et pour les**

différents acteurs : « *Pression foncière ou économique* », « *Coût / changer les habitudes / mobilité des exploitations agricoles* », « *Habitudes : « ça fait pas propre »* », « *Coût. Liberté individuelle. Image sociale* », « *Coût / difficultés financières : quel budget ?* », « *Temps* », « *Obtenir l'adhésion des propriétaires* »

3.5. CONNAISSANCES, COMPORTEMENTS, PARTICIPATION, ANTICIPATION DU RISQUE

Préambule relatif à la réalisation du compte-rendu concernant la thématique « connaissances, comportements, participation, anticipation du risque » : Nous reproduisons ci-après l'ensemble des éléments pris en note par les participants, par question. À noter qu'une seule table a travaillé sur cette thématique lors de cet atelier.

Rappel des questions posées aux participants :

- Comment associer, dans la durée, tous les acteurs à la prise de décision, et permettre un partage des connaissances et enjeux ? Comment développer la participation du public à la production de connaissances, renforcer la capacité à s'informer, à partager les savoirs ?
- Comment agir sur les comportements individuels et collectifs ? Entre pédagogie, sensibilisation, incitation, obligation (réglementation)... selon vous, à quelles conditions l'action sera la plus efficace ?
- Pensez-vous utile de réaliser des mises en situation sur des risques potentiels (inondation, vague submersion...) ? Sous quelles formes...?

3.5.1. Synthèse des contributions relatives aux connaissances, comportements, à la participation et à l'anticipation du risque

S'agissant des enjeux liés à l'**implication des acteurs à la prise de décision, et au partage des connaissances et des enjeux**, les participants insistent sur le besoin **d'améliorer la communication** avec **davantage de réunions, de débats, d'informations « coup de poing »**, pour réfléchir à des solutions locales et partagées.

Pour faire **évoluer les comportements**, ils estiment qu'il faut s'appuyer à la fois sur des **évolutions réglementaires**, sur **davantage de pédagogie et de formation**, ainsi que sur de **l'incitation** en valorisant d'autres expériences.

Concernant **la préparation aux situations de risques**, les participants soulignent surtout le besoin de **ne pas reproduire les erreurs** et de **s'inspirer d'exemples récents et locaux** comme base de discussion pour identifier des solutions.

Pour mettre en place leurs actions, les participants identifient :

- Des **efforts** : la transparence et la diffusion de l'information, le rôle des élus dans la prise de décision politique et la limitation du poids du lobbying privé
- Des **bénéfices** : la prise de conscience, un effort acceptable et justifié pour tous
- Des **leviers** : l'éducation et la formation y compris des élus et des décideurs, l'accès à l'information

- Des **obstacles** : le travail des élus pour s'approprier les dossiers, la disponibilité des responsables, les résistances liées aux intérêts prévus, la tarification progressive

3.5.2. **Les évolutions nécessaires pour mieux associer tous les acteurs à la prise de décision, au partage des connaissances et des enjeux**

- Pour mieux associer les acteurs aux décisions, au partage de connaissance et des enjeux, les participants soulignent les **enjeux de communication** qui reste à améliorer et à diffuser plus largement à l'échelle locale ; ils proposent **d'organiser des informations « coup de poing »** autour des enjeux de la gestion locale de l'eau : « *Bassin de l'Oust : l'information est donnée, mais il faut aller la chercher* », « *Pas assez de communication en général : (Pour cette réunion par exemple, quels moyens de communication ? Comment le mailing a-t-il été fait ?)* », « *Axer sur l'information locale : presse, affichage, pancartes pockets, site communal, intercommunal, journaux communautaires, Facebook et autres réseaux sociaux* », « *Idée d'information coup de poing : hors des moments de crise : inondation, sécheresse : com informative sur la gestion locale de l'eau* ».
- Concernant la prise de décision, ils **proposent de réfléchir à la répartition à l'échelle des communes sur la base d'un chiffrage** : « *Prise de décision : idée : donner un chiffrage au niveau communal. Ex : Mohon x m3/an, comment la répartissons nous sur cette commune ?* »
- Ils proposent aussi **d'organiser des réunions et débats pour chercher des solutions à partir d'exemples concrets et locaux** par exemple comme à Mohon en 2021 : « *Idée à reproduire : suite à une coulée basse en 2021 à Mohon, réunion avec des acteurs ciblés de la commune + participation citoyenne libre. Analyse de la situation, débat => solutions à appliquer ensemble pour que la situation ne se reproduise pas. Reproduire cette situation comme exemple avec d'autres exemples proches ; photos, partage d'expériences et recherche de solutions* »

3.5.3. **Les actions à mener pour changer les comportements individuels et collectifs**

- S'agissant des façons de **faire évoluer les comportements**, les participants proposent de **s'appuyer sur des évolutions réglementaires** (pour la tarification, pour l'évolution des canalisations ..), **sur la pédagogie et la formation** notamment auprès des plus jeunes, et sur des **incitations** en partageant des expériences : « *Réglementaire : tarification progressive à affiner / changement des canalisations* », « *Pédagogique : information des décisions passées historiques, former les enfants, éducation* », « *Incitatif : partage d'expériences (récupération d'eau de pluie, toilettes sèches)* »

3.5.4. **Les propositions pour mieux se préparer aux situations de risques**

- Concernant la **préparation aux situations de risques**, les participants proposent de **ne pas reproduire les erreurs et s'inspirer d'exemples récents** pour trouver des solutions et en échanger : « *Ne plus reproduire les décisions de constructeurs en zone inondable. Par exemple : En 2021 : une coulée de boue suite à un orage a servi pour une conférence. Photos, témoignages et solutions trouvées.* »

3.5.5. **Efforts, bénéfices, leviers et obstacles relatifs à l'ensemble des propositions « connaissances, comportements, participation, anticipation du risque »**

- En lien avec l'ensemble de ces propositions et remarques, les participants pointent différents **efforts nécessaires** notamment en matière **d'information** pour **améliorer la transparence et la diffusion de celle-ci**, tout en pointant la **difficulté de priorisation** qu'un surplus

d'informations induit. Ils rappellent aussi **l'importance du rôle des élus et de la décision politique** (par exemple pour la tarification), et souhaitent **diminuer le poids du lobbying privé** : « *Un effort de transparence des producteurs de l'information et des données* », « *effort d'identifier les acteurs* », « *Trop d'informations et difficultés à prioriser* », « *Lutter contre les a priori* », « *Faire le bon choix de nos élus. Diminuer le lobbying privé* », « *Tarification : décision politique réelle* », « *Intégrer l'obligation d'information dans les organismes chargés de l'eau, notamment les producteurs d'eau* »

- Ils considèrent que ces actions auront des **bénéfices** notamment en permettant la **prise de conscience et en rendant l'effort acceptable et justifié pour tous** : « *Prise de conscience des réalités -> responsabilisation* », « *Toucher plus de monde-> Meilleures implications pour garder mes ressources intactes* », « *L'obligation rend l'effort indispensable. + Justice : rendre les efforts justifiés* », « *prise de conscience => effort acceptable* ».
- Les participants imaginent pouvoir profiter de différents **atouts et leviers** comme **l'éducation et la formation, y compris des élus et décideurs** pour les responsabiliser, mais aussi **l'accès à l'information** : « *Données en temps réel, facilité d'accès* », « *Réseaux d'associations* », « *Éducation nationale, école primaire, d'agriculture* », « *Prise de conscience des élus : responsabilisation locale des élus, permettre à l'électeur d'identifier et d'interpeler les élus* », « *Bonne volonté des élus* », « *Organisation de séminaires pour recherche de ressources / connaissance pour les décisionnaires* »
- À l'inverse, ils identifient divers **obstacles**, notamment le **travail des élus** pour s'approprier les dossiers ou les **résistances liées aux intérêts privés**. Ils évoquent aussi **le poids de la tarification progressive** ou du **manque de disponibilités de responsables** : « *Action des élus* », « *Société d'exploitation* », « *Effort des élus locaux à se réapproprier les dossiers* », « *Notion de lobbying* », « *Les intérêts divers* », « *Manque de disponibilité des personnes responsables* », « *Tarification progressive* ».

4. CONCLUSION DE L'ATELIER

En conclusion de l'atelier, M. Rouault, vice-président de la CLE, remercie les participants pour leur travail et leurs contributions, les invite à aller découvrir les contributions de l'ensemble des participants à travers l'affichage réalisé, et les invite à participer à la suite de la démarche lors du grand temps de débat du samedi 25 novembre, à Pont-Péan.